

Le virus HTLV-1

HTLV-1 virus

Qu'est-ce que le virus HTLV-1?

Le virus T-lymphotrope humain de type 1 (HTLV-1) est un rétrovirus qui infecte les globules blancs humains. Il peut provoquer des maladies du système nerveux ou un type de leucémie.

Est-ce une nouvelle maladie?

Non. Elle a été décrite pour la première fois en 1980 et a été identifiée partout dans le monde.

Le HTLV-1 est plus courant au Japon et dans d'autres pays du Pacifique occidental, aux Caraïbes, en Afrique occidentale et en Amérique du Sud. On compte de 10 à 20 millions de personnes infectées dans le monde. C'est rare au Canada, mais des cas ont été recensés parmi les communautés des Premières Nations en Colombie-Britannique et au Nunavut.

Comment puis-je savoir si j'ai contracté le virus HTLV-1?

La plupart des personnes qui ont contracté ce virus ne manifestent pas de symptômes et ne développent aucun problème de santé.

Environ 5 à 10 pour cent des personnes infectées par le HTLV-1 finiront par développer une maladie associée au HTLV-1 au cours de leur vie. Mais la maladie ne se déclare habituellement que plusieurs décennies après l'infection.

Les personnes qui tombent malades peuvent développer un cancer du sang rare appelé la leucémie ou le lymphome à cellules T de l'adulte ou souffrir d'une inflammation de la

moelle épinière qui provoque une faiblesse des jambes, des douleurs dans le bas du dos, une perte de contrôle de la vessie ou de la constipation.

Pour confirmer que vous avez contracté le HTLV-1, votre fournisseur de soins de santé peut vous faire subir une analyse sanguine.

Comment le virus se propage-t-il?

Le virus HTLV-1 se propage d'une personne infectée à une autre comme suit:

- En partageant des aiguilles, des seringues ou tout autre accessoire utilisé pour injecter de la drogue
- Le contact sexuel (vaginal, anal et oral). Les données montrent que le virus se transmet plus facilement des hommes aux femmes que des femmes aux hommes
- En accouchant et en allaitant ou en allaitant à la poitrine. Environ un quart des mères infectées par le HTLV-1 peuvent transmettre le virus à leur bébé à la naissance ou par l'allaitement ou l'allaitement à la poitrine, en particulier si elles allaitent pendant une période de six mois ou plus
- En obtenant une greffe d'organe

Puis-je allaiter si j'ai contracté le HTLV-1?

Si vous êtes infectée par le virus HTLV-1, vous ne devriez pas allaiter votre bébé. Pour de plus amples renseignements, consultez la fiche [HealthLinkBC Fiche n° 70 Allaitement ou allaitement à la poitrine](#).

Comment puis-je me protéger contre une infection par le HTLV-1?

Vous pouvez vous protéger contre une infection par le HTLV-1 en adoptant les précautions suivantes:

- Ne partagez jamais d'aiguilles, de seringues ou d'autres accessoires utilisés pour injecter de la drogue. Pour obtenir des renseignements sur les fournitures de réduction des risques, la distribution et l'élimination des seringues, consultez le site Web suivant: www.vch.ca/en/service/harm-reduction-supplies-needle-distribution-sites
- Utilisez un préservatif chaque fois que vous avez des rapports sexuels vaginaux, anaux ou oraux

Le HTLV-1 ne se transmet pas par contact, par exemple par un baiser, l'utilisation des toilettes ou la préparation des aliments. Une personne peut contracter le HTLV-1 par le partage de matériel d'injection de drogues, des rapports sexuels non protégés (vaginaux, anaux ou oraux), l'allaitement ou l'allaitement à la poitrine.

Existe-t-il un traitement contre l'infection par le HTLV-1?

Il n'existe pas de traitement à l'heure actuelle qui permette d'éliminer le virus une fois infecté. Cependant, seulement 5 pour cent des personnes qui ont été infectées développeront une maladie à la suite de leur infection. Pour ceux qui développent des maladies telles que la leucémie ou le lymphome à cellules T de l'adulte, il existe certains traitements, tels que les corticostéroïdes, les médicaments immunomodulateurs et la chimiothérapie.

Puis-je contracter le HTLV-1 lors d'une transfusion sanguine?

La Société canadienne du sang effectue un dépistage du HTLV-1 de tous les dons sanguins depuis avril 1990 et la transmission du virus HTLV-1 lors de transfusions sanguines a été pratiquement éliminée au Canada.

Devrais-je passer un test de dépistage?

Non, à moins d'avoir une maladie associée au HTLV-1 pour laquelle vous devriez passer un test de dépistage selon votre fournisseur de soins de santé, ou que vous soyez entré en contact avec un cas connu du virus.



BC Centre for Disease Control
Provincial Health Services Authority

Pour les autres sujets traités dans les fiches de HealthLinkBC, consultez www.HealthLinkBC.ca/health-library/healthlinkbc-files ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, consultez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.